

Le Griffon

Important :

*Ce dossier étant composé de pages doubles,
pour un meilleur confort de lecture du fichier PDF,
choisissez dans la rubrique «Affichage»,
l'option «continue page double».*

Bruno Joncour : « privilège du lien social et l

C'est une année charnière qui s'annonce en cette rentrée de septembre. Le dossier de **rénovation urbaine** de Saint-Brieuc est en passe d'être validé par l'ANRU. Et début 2007, la démolition de la barre de l'inspection académique marquera le lancement de l'**opération Champ de Mars**, après de premières actions de **requalification urbaine** aux Promenades ou dans le cœur historique. Pour le Maire, seule une action équilibrée dans les quartiers et en centre-ville peut favoriser «**la cohésion territoriale et sociale**, le sentiment d'appartenance à une même cité et le rayonnement de Saint-Brieuc» qu'il se fixe pour objectifs. **Entretien avec Bruno Joncour.**



« Le plan local d'urbanisme sera l'occasion d'identifier tous les potentiels de développement de la cité, à l'appui de la concertation qui sera menée à cette occasion. »

Le 6 juillet, une délégation briochine a défendu le dossier de renouvellement urbain de Saint-Brieuc et obtenu un avis « très favorable » du comité national d'engagement de l'ANRU*. C'est une bonne nouvelle ?

« Le dossier briochin a été jugé sérieux et cohérent, ce qui a conduit les instances de l'ANRU à le valider et qui va donner lieu à la signature d'une convention tout prochainement. C'était la volonté de la Ville de s'inscrire dans ce dispositif – initialement prévu pour des quartiers connaissant de graves difficultés, ce qui n'est pas le cas ici – car il s'agit d'une for-

midable opportunité ; nous l'avons saisie car la rénovation urbaine se situe complètement dans le cadre de ce qui guide notre action. Ce dispositif vise à retrouver un équilibre au sein des quartiers et engage l'avenir de toute la ville. Je n'ai jamais imaginé engager la revalorisation du cœur historique de Saint-Brieuc – ce que nous avons commencé aux Promenades, autour de la cathédrale et de la mairie – sans que l'on puisse parallèlement conduire la même démarche à la Croix Saint-Lambert, à Ginglin-Europe-Balzac, à Waron (bien qu'il s'agisse d'un dispositif hors ANRU), où est concentrée la plus importante implantation du loge-

er le développement e rayonnement de la cité»



ment social. Il est essentiel que tous les Briochins se sentent bien là où ils vivent, c'est ce qui contribuera à renforcer le sentiment d'appropriation de la ville, d'appartenance à la même cité, et de fierté d'y appartenir. Il s'agit bien de retrouver une cohésion territoriale pour renforcer la cohésion sociale.»

Qu'est ce que l'ANRU va changer pour Saint-Brieuc ?

«L'intérêt de la rénovation urbaine dans le cadre de la loi Borloo, c'est qu'elle prend en compte plusieurs volets : la réhabilitation de logements au sens large (travaux de rénovation ou reconstruction complète de logements) ; la requalification de l'espace public des quartiers (on redessine des rues, on crée de nouveaux espaces verts) ; mais aussi les équipements publics, les services à la population, par exemple la galerie commerciale de la Croix Saint-Lambert, les futures maisons de la petite enfance. Uniquement réhabiliter les logements, cela ne

«Un projet fédérateur, facteur de cohésion»

changerait rien fondamentalement ; cela s'est d'ailleurs déjà produit ici et là. L'ANRU ne résout pas tout, pas les problèmes d'emploi notamment. Mais elle permet d'améliorer le contexte de vie des habitants, elle participe à un mieux-être, à une amélioration de leur environnement et de leur qualité de vie, à un aménagement plus élégant et plus harmonieux, et ce dans les

toutes prochaines années (sans l'ANRU, il aurait fallu compter 15-20 ans et sans les financements importants qui l'accompagnent). Cette opération apportera de la mixité sociale : il y aura du logement social mais aussi de l'accès

à la propriété. Il s'agit de ne pas reproduire les erreurs commises partout en France à une autre époque : il n'est pas bon de concentrer toutes les difficultés au même endroit, de rassembler dans les mêmes logements la même population, rencontrant les mêmes problèmes. L'un des enjeux de l'ANRU, c'est d'opérer à un rééquilibrage en matière de logement social, à Saint-Brieuc mais aussi dans l'agglomération. Notre politique comprend aussi un soutien au parc privé, avec des opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Dans le même temps une OPAH est en cours dans les quartiers ouest, une autre à venir en centre-ville pour réhabiliter le parc privé. Et nous facilitons voire suscitons les initiatives privées de construction et de rénovation, y compris de résidences de standing comme rue Saint-Benoît. Le but est de favoriser la diversité de l'habitat. Saint-Brieuc a vocation à accueillir tous ceux qui le souhaitent, quelle que soit la situation de chacun.»

«L'ANRU, c'est une véritable rénovation urbaine qui ne concerne pas seulement l'habitat.»





Dans le même temps le centre-ville se rénove ?

« Il y a le cœur historique et les Promenades, le projet du Champ de Mars, sans oublier Charner, des initiatives publiques, mais aussi privées, en cours et à venir. L'idée, l'un des enjeux pour le dynamisme commercial, c'est de marquer la différence avec la périphérie. Le centre-ville ne se limite pas à un centre commercial. On voit bien, à Noël, que les gens font aussi le déplacement pour les illuminations, les animations. Il nous faut leur donner envie de venir et de revenir. Cela passe par une requalification de l'aménagement urbain. Le centre-ville change, on le voit autour de la cathédrale, aux Promenades. Cela participe d'un sentiment de fierté retrouvée. C'est très important. On voit bien dans des villes comme Quimper, Vannes où Saint-Malo, que la population est un élément du dynamisme, elle véhicule l'image de la cité. Pour évacuer un certain pessimisme, les Briochins ont besoin d'un projet global et cohérent, fédérateur, facteur de cohésion. J'en reviens aux quartiers : on ne fera adhérer quelqu'un de la Croix Saint-Lambert à ce qui est fait en centre-ville que s'il se sent concerné. Il le sera s'il sait que chez lui il y a une galerie commerciale renouvelée, bientôt une maison de la petite enfance et l'ANRU. Il nous faut un projet dynamique, mais un projet équilibré, un projet « juste » en quelque sorte. »

Le centre-ville participe aussi au rayonnement extérieur ?

« Le centre-ville s'intègre dans un axe allant de Brézillet, avec l'extension d'Equinoxe, au Légué. L'image, c'est aussi très important pour l'économie. Des efforts sont faits, au niveau intercommunal, pour l'implantation d'entreprises.

Saint-Brieuc peut jouer un rôle pour le rayonnement, le dynamisme, le tourisme. Une ville belle et élégante sera plus séduisante. La requalification du centre-ville participera au développement économique, à celui d'Equinoxe aussi, avec l'implantation d'un hôtel et d'un centre d'affaires à Charner. Et puis il y a aussi la façade maritime. Tout ce qui va dans le sens de la réhabilitation du Légué, du site dans son ensemble, est porteur.

La Chambre de commerce et d'industrie et le Conseil général prennent des initiatives fortes. Il y a aussi la plage du Valais, le plan Vert et Bleu, la grève des Courses, les vallées. A Saint-Brieuc, le tourisme ne sera pas balnéaire, au sens classique, mais on peut favoriser l'attractivité touristique grâce à la réhabilitation et à la valorisation des espaces naturels. »

Il fait partie des secteurs favorisant le développement économique ?

« L'emploi est l'une des préoccupations majeures. A cet égard, ce qui est assumé

au titre de sa compétence par la CABRI est significatif, notamment en favorisant l'implantation d'entreprises. Notre territoire a la chance de se positionner sur

« Une carte à jouer dans les pôles d'excellence et la formation. »

des pôles d'excellence : la santé animale et la sécurité alimentaire au Zoopole, l'automobile au Véhipole, bientôt le bâtiment au Bâtipole, et les nombreuses actions pertinentes

de la Cité des Métiers. C'est naturellement aussi le cas s'agissant du pôle universitaire briochin qui constitue un atout extrêmement précieux.

Il nous faut conjuguer le développement économique et la recherche, la formation, les nouvelles technologies où nous avons une carte à jouer ; il nous faut rechercher la performance, la qualité, l'excellence pour conforter nos pôles de référence et de développement.

Des opportunités s'inscrivent dans cette approche ; c'est le cas sur le site de la Plaine Ville qui vient de faire l'objet de la



« Le centre-ville change, notamment autour de la cathédrale et de l'hôtel de ville. Une ville belle et élégante sera séduisante. C'est important pour le rayonnement de Saint-Brieuc, mais aussi de l'agglomération. »

part de la CCI d'une étude globale destinée à proposer des orientations d'aménagement et d'implantation d'activités diversifiées susceptibles de contribuer au développement de l'ouest de la ville et de l'agglomération ; c'est le cas au centre-ville avec le projet d'aménagement du Champ de Mars qui doit jouer un rôle moteur de dynamisme, d'entraînement et de renouveau ; c'est le cas dans les quartiers où des initiatives sont prises pour maintenir une activité artisanale et commerciale de proximité, facteur d'animation et de lien social : la rénovation envisagée dans le programme ANRU de la galerie commerciale, rue de Genève, va dans ce sens.

Saint-Brieuc, en tant que chef-lieu du département et ville-centre, c'est aussi les administrations, les établissements scolaires, les bureaux, l'emploi tertiaire, et un pôle sanitaire de référence constitué d'un centre hospitalier public de qualité et d'un pôle privé dynamique qui répondent aux exigences d'une politique de santé tournée vers l'avenir ; dans ce domaine aussi, il existe des pistes de développement, notamment en matière de formation dans une ville, une agglomération et un département où le phénomène de vieillissement de la population justifie une réflexion appropriée.»



Les visites de quartier, une occasion parmi d'autres d'engager le dialogue avec la population pour connaître ses attentes.

mération et un département où le phénomène de vieillissement de la population justifie une réflexion appropriée.»

C'est aussi une question de solidarité, un axe fort de l'action municipale ?

«La cohésion sociale, c'est aussi de répondre aux besoins de populations identifiées, comme les sans-abri que la Ville accueille au Trait d'Union. Nous avons la volonté de créer des conditions d'accueil pour tous, y compris les plus fragilisés. La solidarité participe au sentiment de fierté et d'appartenance et de cohésion. C'est une valeur ancrée et positive à Saint-Brieuc. Dans ce domaine, la cité peut s'appuyer sur la richesse de sa vie associative. L'action de la Ville consiste à créer les conditions d'un bon développement de cette vie associative, à travers les équipements, un accompagnement du bénévolat ou un partenariat sur des actions concertées. Ce n'est pas rien financièrement, c'est beaucoup sur le plan de la proximité et du lien social. La Ville ne peut pas tout faire. Elle peut conjointement favoriser l'initiative privée ou associative. Je pense aux maisons de retraite, au domaine de la santé et du handicap où différents projets sont en cours, en lien étroit avec

les élus et services impliqués sur ces dossiers.»

Vous mettez en avant la notion de proximité. Quels sont les fruits de cette politique mise en place dans les quartiers ?

«La proximité, c'est le «bras armé» de la cohésion sociale, une volonté d'aller au plus près de la population et de ses besoins. C'est un service municipal qui aide les gens dans leur vie quotidienne. Les travaux de proximité ont ainsi fortement progressé. Quant aux espaces de proximité de la Croix Saint-Lambert et Ginglin-Europe, c'est un succès au regard du nombre de visites. Ils offrent différentes prestations et constituent des lieux d'accueil, d'écoute, de conseil, d'information. C'est aussi la volonté de mettre en place des équipements publics ciblés et structurants comme les maisons de la petite enfance qui ouvriront au 1^{er} semestre 2007 au Point du Jour ou à la Croix Saint-Lambert, ou encore le projet de la Citrouille qui répondra aux attentes des jeunes dans le domaine culturel. La proximité, c'est enfin une action municipale menée dans la concertation à travers des réunions publiques, des visites de quartier, les conseils de proximité, qui

«La solidarité participe au sentiment de fierté.»





de formuler leurs attentes. Jusqu'à présent ils s'expriment peu. Ce qui a été mis en place au niveau de la proximité, nous voulons le faire auprès des jeunes. Ce sera l'occasion de lever bien des a priori, ce sera aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.»

Au sein de ce conseil, les jeunes pourront mener des actions de solidarité internationale, pourquoi ce thème?

«Parce que jeunesse, générosité et ouverture au monde se conjuguent naturelle-

ment, et qu'il s'agit d'un domaine qui réunit, qui fédère, qui rassemble.

Les relations internationales sont la traduction concrète d'une volonté partagée de porter les mêmes messages de paix, de liberté, de solidarité, d'amitié, de dignité humaine ; elles participent aussi au rayonnement de la ville et contribuent à renforcer son image, son identité, et son désir d'avenir.»

* ANRU : Agence nationale de rénovation urbaine.

permettent aux acteurs de la vie locale de se retrouver, d'échanger et de donner leur point de vue sur les projets de la Ville et d'aménagement de leur quartier.»

Un nouvel outil de démocratie sera mis en place à l'automne, le conseil des jeunes. Qu'en attendez-vous ?

«Ce sera le moyen d'intéresser les jeunes à la vie de la cité, à son développement, y compris en terme d'aménagement. Ce sont eux qui vivront à Saint-Brieuc demain, qui devront en assurer la gestion. Il s'agit de renforcer leur sentiment d'appartenance à la cité, leur sentiment positif à l'égard de leur ville. Saint-Brieuc a de nombreux atouts à valoriser auprès d'eux : Art Rock, le pôle universitaire, la vie associative, sportive et culturelle... Ce sera l'occasion aussi pour les adolescents



«Le rôle majeur de la ville-centre dans le développement de l'agglomération



«Nous devons collectivement encore faire des efforts pour renforcer la coopération intercommunale, favoriser une perception dynamique et positive. La solidarité intercommunale est un des moyens de construire un avenir en commun, tant il est établi que l'union fait la force. Dans l'agglomération, cette culture n'est pas très ancienne, comparée par exemple au pays de Dinan qui a créé son district il y a 40 ans. Or l'intercommunalité c'est comme l'Europe, ça ne se décrète pas, ça se construit progressivement. La ville centre a un rôle majeur à jouer dans le développement de l'agglomération ; le dynamisme de la ville, qui supporte par ailleurs de lourdes charges de centralité, est l'un des éléments forts du dynamisme de l'agglomération et du département. Ce qui est bon pour la ville est bénéfique à l'agglomération et au département, et inversement ; c'est la complémentarité et l'addition de spécificités qui sont le moteur de la vitalité d'un territoire.

Les projets du Champ de Mars, de Charner autour de la gare SNCF, du Légué sont structurants pour l'ensemble de ce territoire, ce qui a justifié que le Syndicat du Pays de Saint-Brieuc les retienne dans la perspective du projet de territoire élaboré avec la Région Bretagne.»

© Art Clichés